



Photo Martin Goblet

Résumé des communications de la journée des observateurs du 29/01/2012 (partie3)

Les reptiles de Wallonie.
Bilan des connaissances et évolutions récentes
par Eric Graiston

2-18

**Raîgne est le "pôle herpétologique" de Natagora
qui a pour objectifs l'observation, l'étude et la
protection des amphibiens et des reptiles.**

**Cette feuille de contact est réalisée dans le cadre
de programmes de recherches et de protection
financés par la Région wallonne**



Wallonie

Les reptiles de Wallonie

Bilan des connaissances et évolutions récentes

par Eric Graitson

Introduction

En 2007, la parution du livre “Amphibiens et Reptiles de Wallonie” fut un jalon important à la contribution de la connaissance de l’herpétofaune wallonne. La répartition contemporaine des espèces y est décrite sur la base de données accumulées entre 1985 (date de création de la base de données herpétologique Raïinne) et 2003. La majorité des données prises en compte dans l’ouvrage étaient toutefois antérieures à 2001.

Le nombre de données disponibles concernant les reptiles de Wallonie a connu une augmentation spectaculaire à partir de 2009, notamment suite à l’arrivée de portails d’encodage en ligne de données, principalement “observations.be” et “OFFH” mais aussi en raison de programmes de suivi et de conservation des reptiles financés par le Service Public de Wallonie. La parution du “Guide de l’inventaire et du suivi des reptiles de Wallonie” (n° hors-série de l’ECHO des Rainettes paru en mai 2009) a peut-être aussi contribué à l’accroissement récent du nombre de données.

Ce grand nombre de données récentes a permis une mise à jour des cartes de répartition des différentes espèces. En outre, les espèces les plus menacées, y compris les plus discrètes comme certains serpents, ont bénéficié de recherches spécifiques, permettant ainsi d’affiner les connaissances récentes sur leur répartition et leur statut.

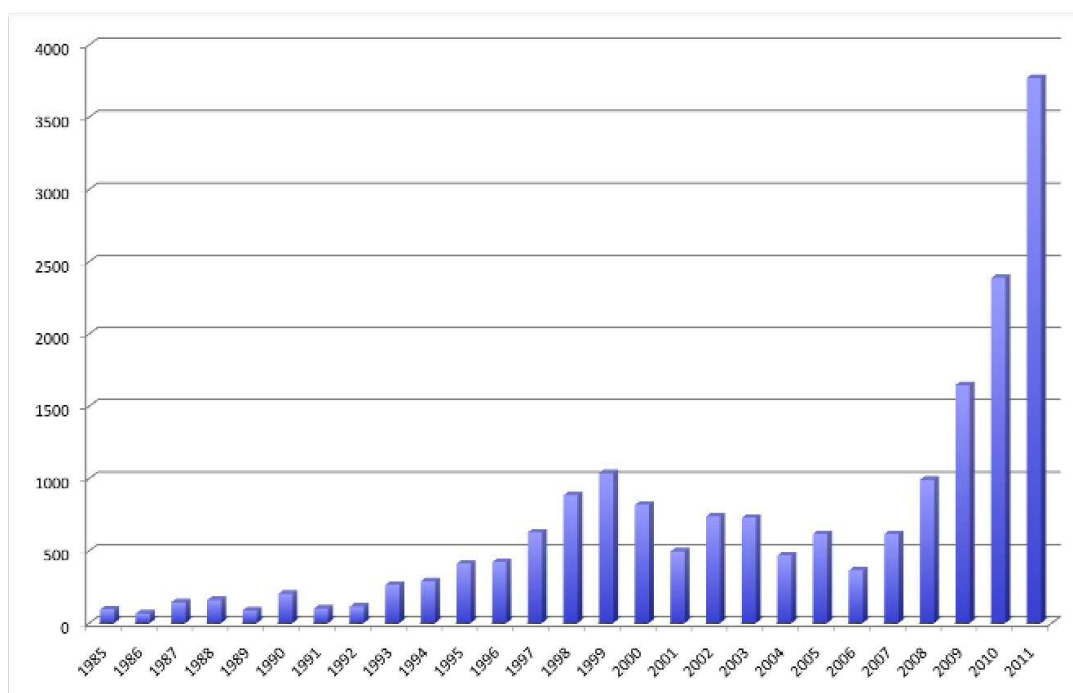


Figure 1 : Nombre de données de reptiles par année depuis la création de la base de données Raïinne en 1985.

Légendes des cartes

Afin de faciliter les comparaisons avec les cartographies antérieures, la même trame cartographique a été utilisée, à savoir le maillage IFBL, composé de carrés de 4x4 km.

Pour chaque espèce, deux cartes sont présentées. La première illustre les découvertes, la seconde les absences de donnée récente.

La carte des découvertes reprend l’ensemble des données historiques (ronds noirs), y compris les données antérieures à 1985 issues de l’atlas de Parent (1984). Les données “découvertes” (ronds bleus) correspondent aux observations réalisées uniquement après 2000, c’est-à-dire aux carrés pour lesquels aucune observation n’avait été relatée avant 2001.

Ces découvertes peuvent selon les cas correspondre à des sous-détections, l'espèce étant présente de longue date mais n'ayant jamais été recherchée ou détectée dans le carré considéré, ou à de réelles apparitions d'une espèce qui n'était pas présente auparavant (espèce ou population en expansion).

La carte des absences de donnée est quant à elle basée sur deux dates charnières: les données uniquement antérieures à 1985 (ronds rouges) et les données correspondant à la période 1985-2000 (ronds gris). Les ronds noirs correspondent aux données postérieures à 2000 (qu'il s'agisse de découvertes ou non). Les absences de donnée peuvent correspondre, selon les cas, à une disparition réelle de l'espèce ou à une sous-détection.

Une symbologie spécifique a par ailleurs été employée pour les stations introduites ou d'indigénat douteux.

Certaines données historiques issues de l'atlas de 1984 ont été supprimées après consultation des archives de G.H. Parent. Il s'agit soit de carrés frontaliers pour lesquels les données ne concernent pas la Wallonie, soit de données anciennes très imprécises, parfois douteuses, et difficilement cartographiables.

Le fond de carte est le même que celui utilisé dans "Amphibiens et Reptiles de Wallonie", il reprend les principales régions naturelles de Wallonie (du nord vers le sud: le nord du sillon Sambre-et-Meuse, le Condroz et ses marges, la Fagne-Famenne-Calestienne, l'Ardenne et la Lorraine), ainsi que les principaux cours d'eau.

Résultats

Toutes espèces confondues

Après 2000, des reptiles ont été détectés dans 104 carrés nouveaux, ce qui correspond à une augmentation de 12,5% du nombre de carrés où des reptiles ont été signalés en Wallonie.

Les découvertes récentes sont ponctuelles ; elles concernent des secteurs historiquement peu parcourus, notamment certaines zones du Pays de Herve et du bassin de la Sambre.

Les carrés où aucun reptile n'a été signalé depuis 1985 au moins sont majoritairement situés en Moyenne-Belgique. Il faut cependant noter que le bloc de huit carrés situés dans l'extrême nord de la Wallonie (région de Hannut-Jodoigne), où aucun reptile n'a été signalé, correspond à des données que Parent (1997) a supprimées lors de la mise à jour de son dernier atlas, car il considérait que l'unique observateur qui avait communiqué à l'époque des données pour cette région n'était pas fiable.

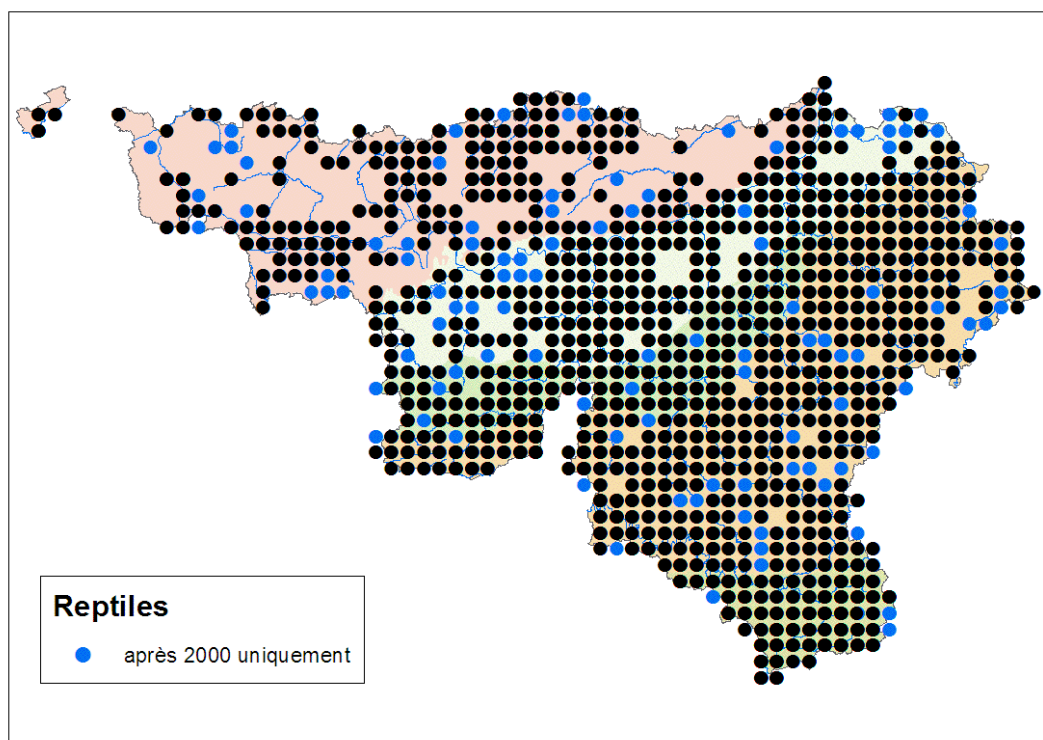


Figure 2 : Carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts, toutes espèces indigènes confondues.

Des données récentes sont également déficitaires pour des carrés où les dernières observations ont été effectuées entre 1985 et 2000, surtout dans l'est du Hainaut.

Ces absences de donnée récente posent question. En effet, elles se produisent surtout dans des régions de grandes cultures, où les écosystèmes sont fortement dégradés. Elles peuvent correspondre autant à un manque de prospection qu'à une réelle régression/disparition des espèces dans des secteurs devenus inhospitaliers pour les squamates.

L'évolution du nombre de carrés occupés au cours du temps (fig. 4) montre que celui-ci augmente pour toutes les espèces, à l'exception de la Coronelle lisse et de la Vipère péliade. L'augmentation ou la régression du nombre de carrés occupés peuvent être dues à un meilleur échantillonnage, à une réelle augmentation ou régression de certaines espèces, ou encore aux deux phénomènes conjugués. Ces tendances sont commentées ci-dessous pour chaque espèce.

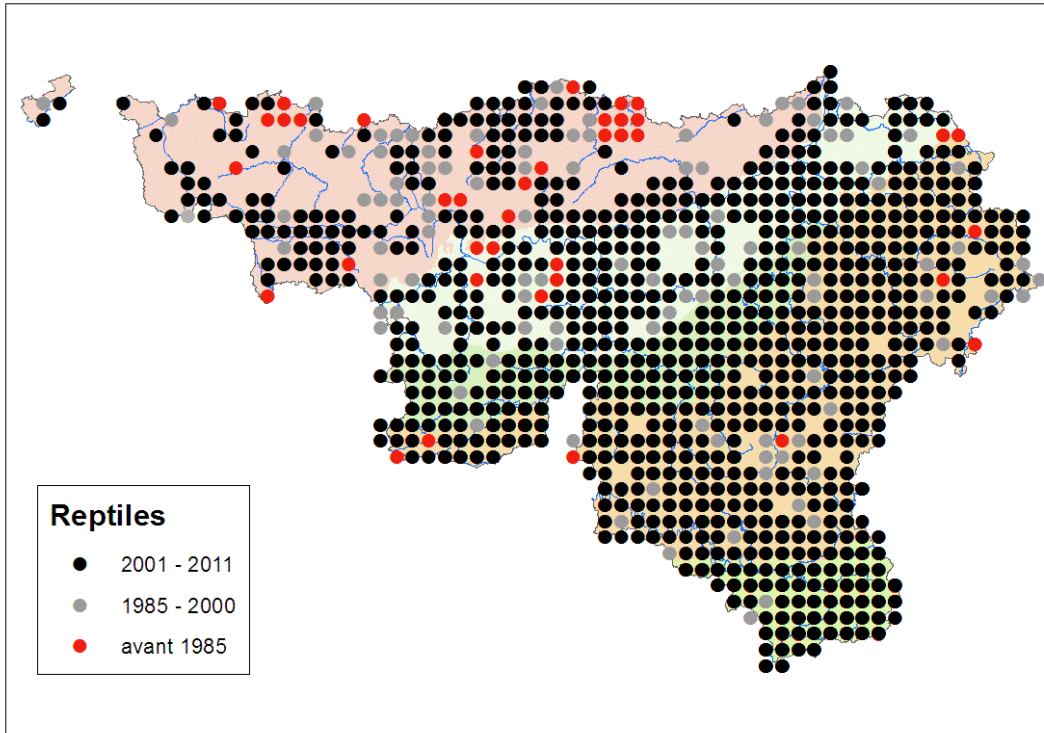


Figure 3 : carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés, toutes espèces indigènes confondues.

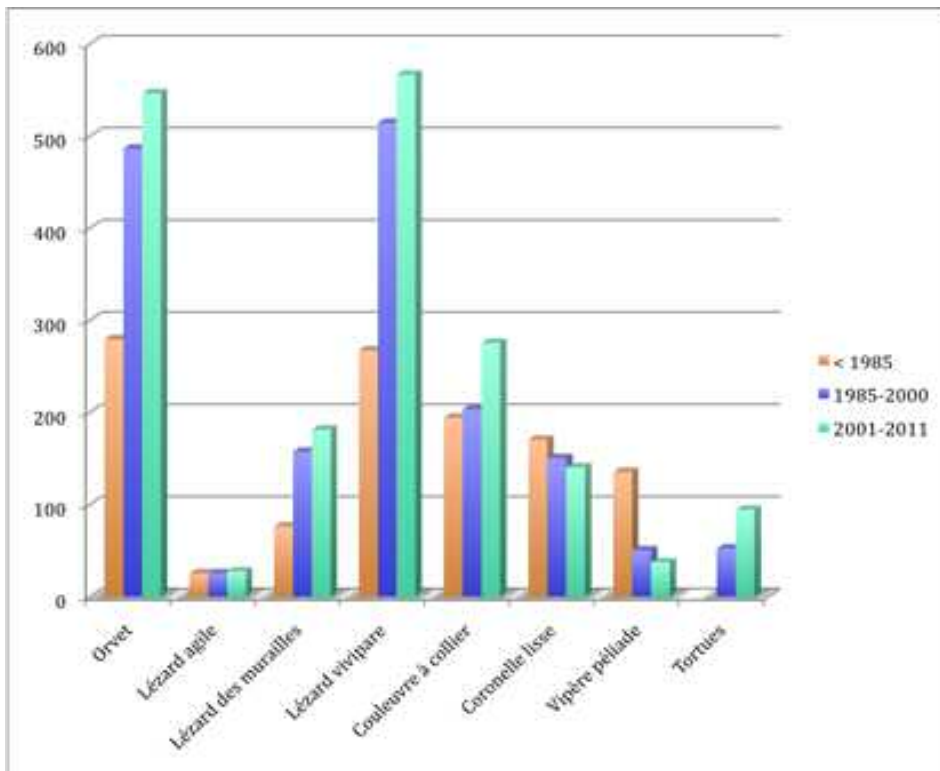


Figure 4 : Evolution du nombre de carrés (4x4km) connus pour chaque espèce.

L'orvet (*Anguis fragilis*)

L'orvet est le reptile le plus répandu en Wallonie. Son aire de répartition semble stable. Bien que la région de Hannut-Jodoigne souffre d'un manque d'observations, rappelons que les données anciennes concernant cette région sont sujettes à caution, comme expliqué précédemment.

De nombreuses stations n'ont pas été revues récemment, en particulier dans l'est du Hainaut, ainsi qu'en Brabant wallon. Ceci s'explique d'une part par le fait que l'espèce, bien que répandue, est moins abondante dans ces régions qu'au sud du sillon Sambre-et-Meuse, sa détection y étant donc plus difficile, d'autre part par le peu de prospections visant les reptiles menées dans ces régions après 2000.

Les découvertes récentes incitent d'ailleurs à penser que de nombreuses stations restent méconnues, ce qui n'est guère étonnant vu la grande discrétion de l'espèce.



Photo Philippe Ryelandt

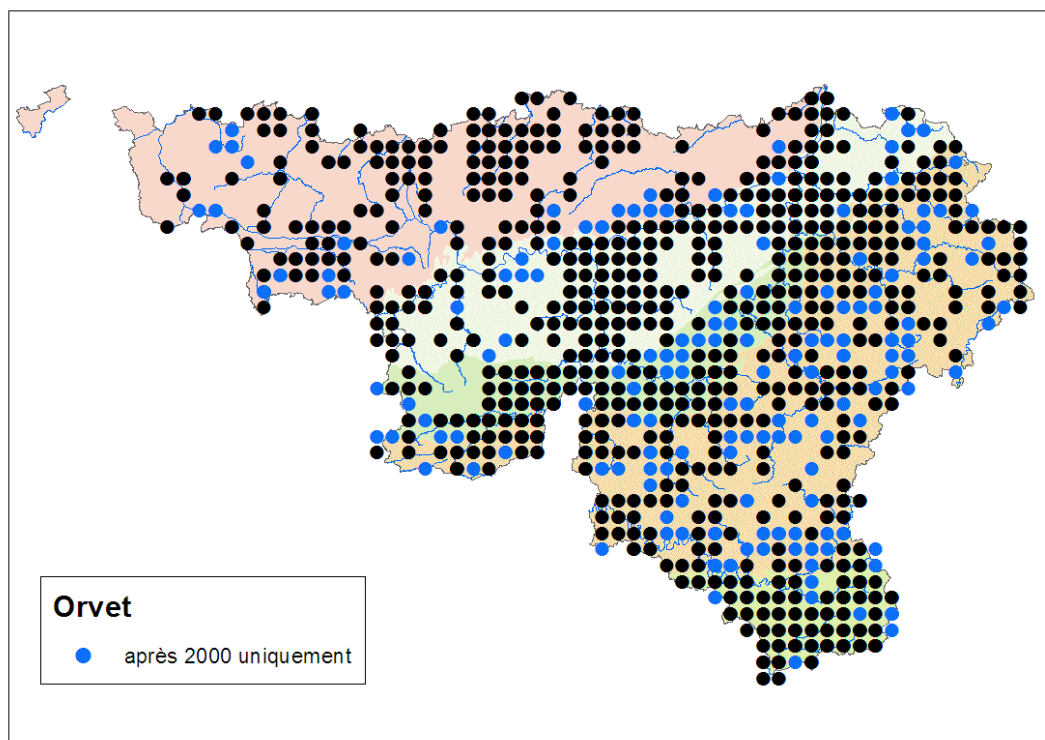


Figure 5 : *Anguis fragilis*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

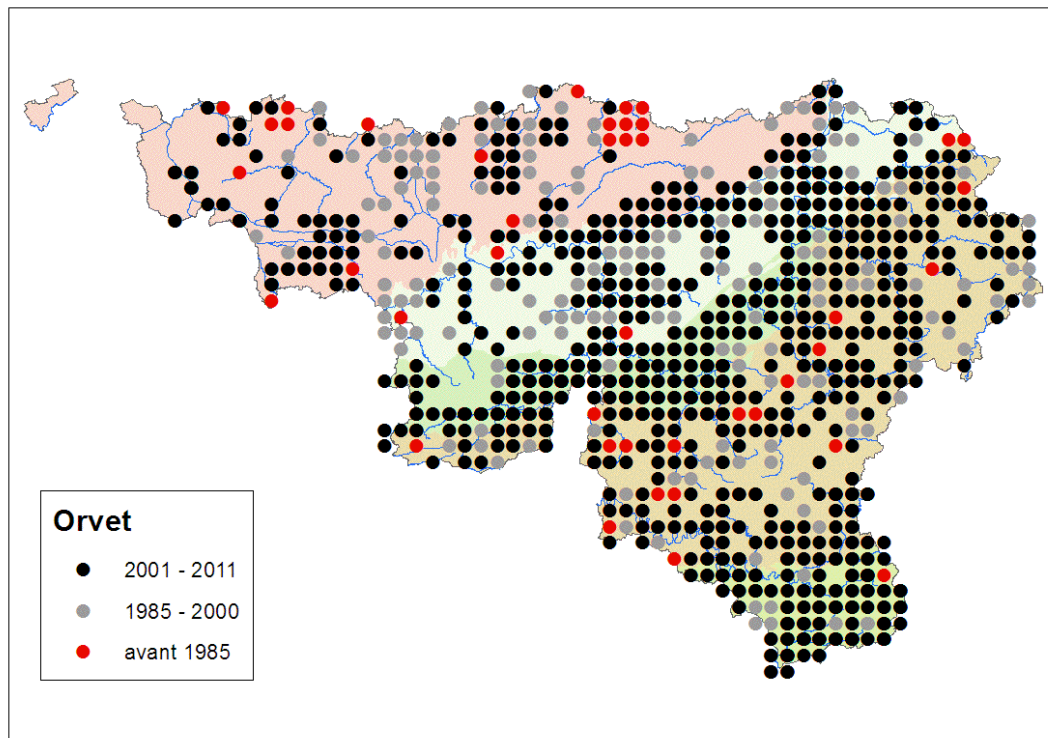


Figure 6 : *Anguis fragilis*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

■ Le lézard des souches (*Lacerta agilis*)

L'aire de répartition du lézard des souches est limitée à la Lorraine belge. Une réduction de l'aire occupée est incontestable sur le long terme. Plusieurs stations semblent avoir disparu entre 1985 et 2000, notamment dans le centre de la Lorraine belge, à Buzenol et Saint-Léger. Ces disparitions sont avant tout imputables à des altérations des habitats, en particulier au reboisement progressif de milieux xériques et thermophiles. Par contre, de nouvelles stations ont été découvertes, ce qui s'explique sans doute davantage par l'effort de prospection accru que par une colonisation récente, sauf peut-être le long du réseau ferroviaire.

En l'absence d'estimations antérieures des populations, il est difficile de préciser les tendances au niveau de la majorité des sites. Dans le camp militaire de Lagland-Bastin, qui constitue le réservoir wallon de l'espèce, le suivi réalisé dans le cadre du projet LIFE Natura2000 a mis en évidence son expansion dans plusieurs secteurs du camp.

Chez nos voisins du Limbourg hollandais, la même tendance à la hausse des effectifs ainsi qu'à l'extension de la répartition s'observe dans la principale population établie dans les landes du parc naturel du Meinweg (Lenders 2008).

En Wallonie, le lézard des souches fait l'objet d'un plan d'action (Jacob & Remacle 2011) visant principalement à protéger et gérer les habitats refuges des populations (carières, pelouses sèches, lande à callune...), ainsi qu'à restaurer des connexions entre sites, en particulier via les réseaux ferroviaire et routier.



Photo Olivier Matgen

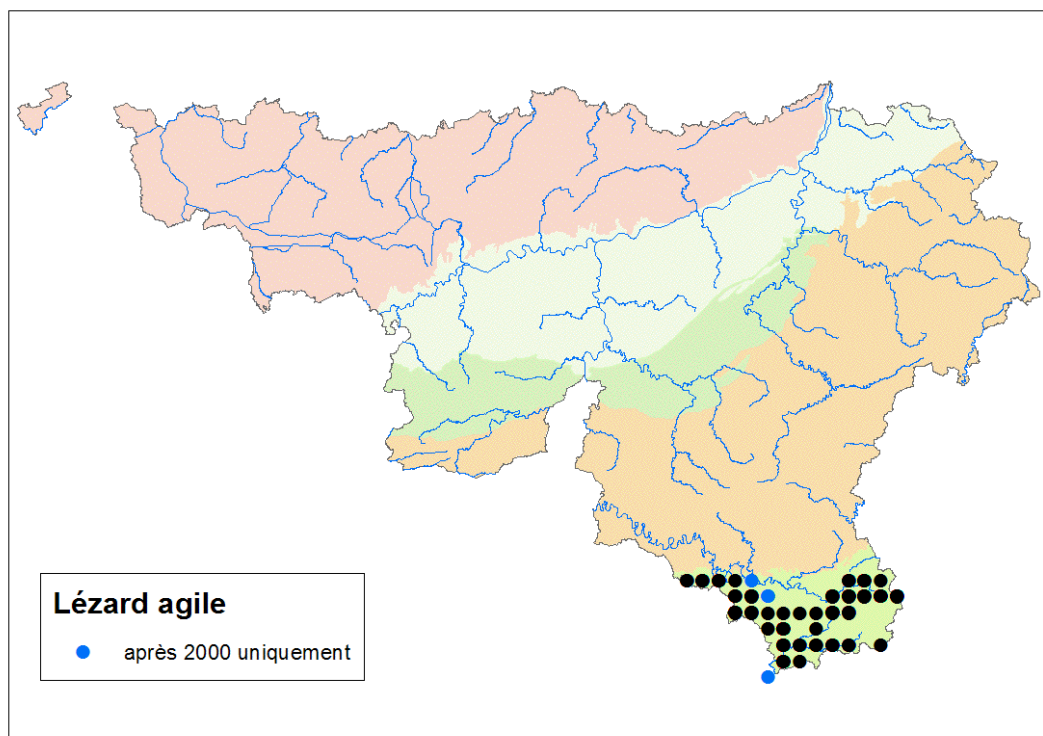


Figure 7 : *Lacerta agilis*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

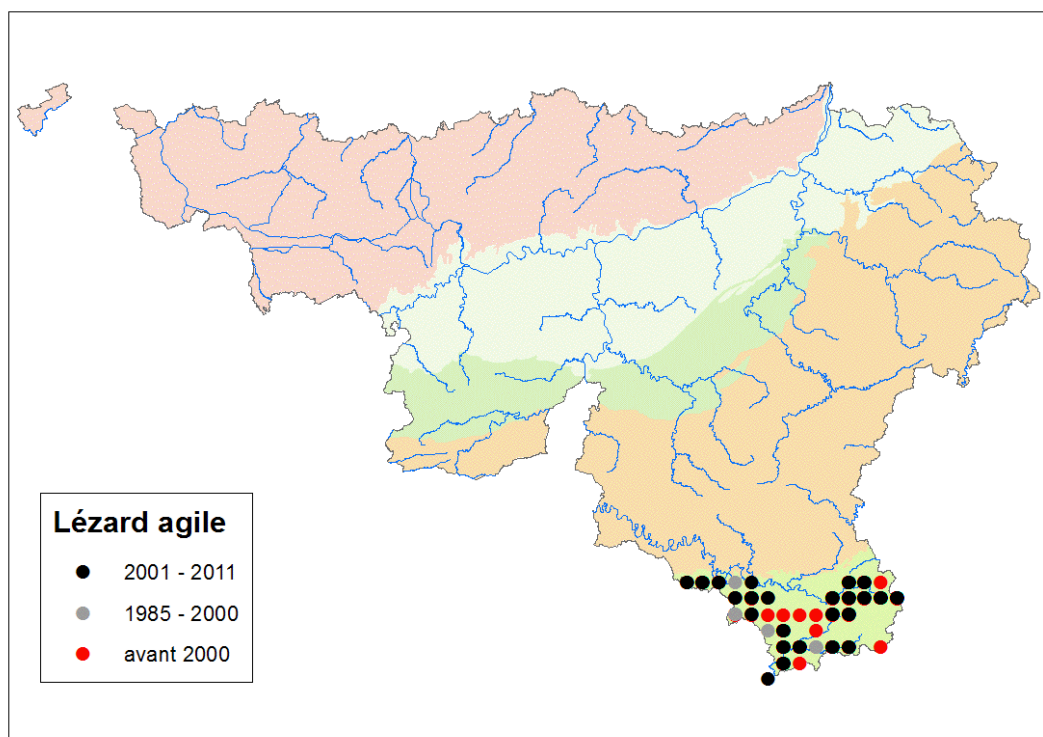


Figure 8 : *Lacerta agilis*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

Le lézard des murailles (*Podarcis muralis*)

La tendance à l'extension de l'aire de répartition du Lézard des murailles décrite dans l'atlas des amphibiens et reptiles de Wallonie se confirme. Si quelques stations découvertes récemment résultent certainement d'une sous-détection ancienne (c'est peut-être le cas à Tintange, dans la vallée de la Sûre, dans le prolongement des stations grand ducales), cette espèce aisément détectable est désormais établie, parfois en abondance, sur des sites où elle était absente avec certitude il y a quelques années. La plupart des nouveaux sites colonisés sont situés sur le réseau ferroviaire, par lequel se produit l'essentiel des extensions (gare de Ciney, ligne Virton – Athus...). Ces dernières peuvent parfois avoir lieu assez loin de l'aire de répartition naturelle de l'espèce (gare de Tournai), vraisemblablement à la faveur de transferts fortuits d'animaux. L'espèce est également arrivée récemment sur certaines carrières historiquement bien connues (par exemple à Merlemont).

En 2012, l'espèce a été découverte en Brabant wallon, sur la gare de Wavre. Un individu a aussi été observé la même année sur le plateau de l'Ardenne occidentale à Gedinne (stations non reprises sur la carte).

Ce lézard étant aisément détectable, presque toutes les stations connues historiquement ont pu être retrouvées récemment. Quelques stations n'ont toutefois pas été revues. C'est en particulier le cas en Basse-Meuse, où les stations du lézard des murailles sont fortement patrimoniales car très proches de leur limite septentrionale absolue d'aire de répartition. L'espèce a ainsi régressé, et peut-être même disparu, de la Montagne Saint-Pierre, suite au reboisement des falaises autrefois occupées. Le déboisement récent de ces milieux dans le cadre du projet Life « Hélianthème » pourrait toutefois permettre à la population de se redévelopper si quelques individus sont encore présents.

La même tendance à la hausse des effectifs ainsi qu'à l'extension de la répartition s'observe dans les régions voisines, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas et en Flandre où plusieurs dizaines de populations dispersées sont maintenant établies hors de l'aire de répartition historique, principalement aux abords de gares (Jooris & Lehouck 2007). Il est vraisemblable que d'autres populations soient désormais présentes dans le Hainaut (ou s'y développent prochainement, en particulier sur le domaine ferroviaire), qui abrite de nombreuses gares de marchandises.



Photo Jean-Yves Baugnée

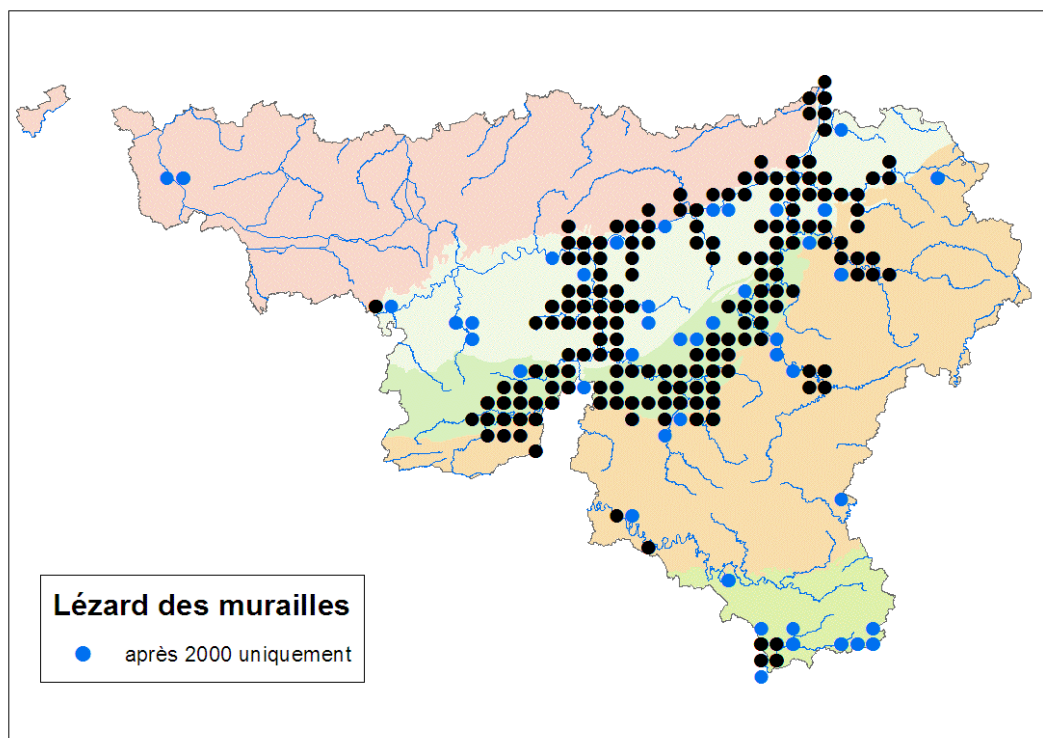


Figure 9 : *Podarcis muralis*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

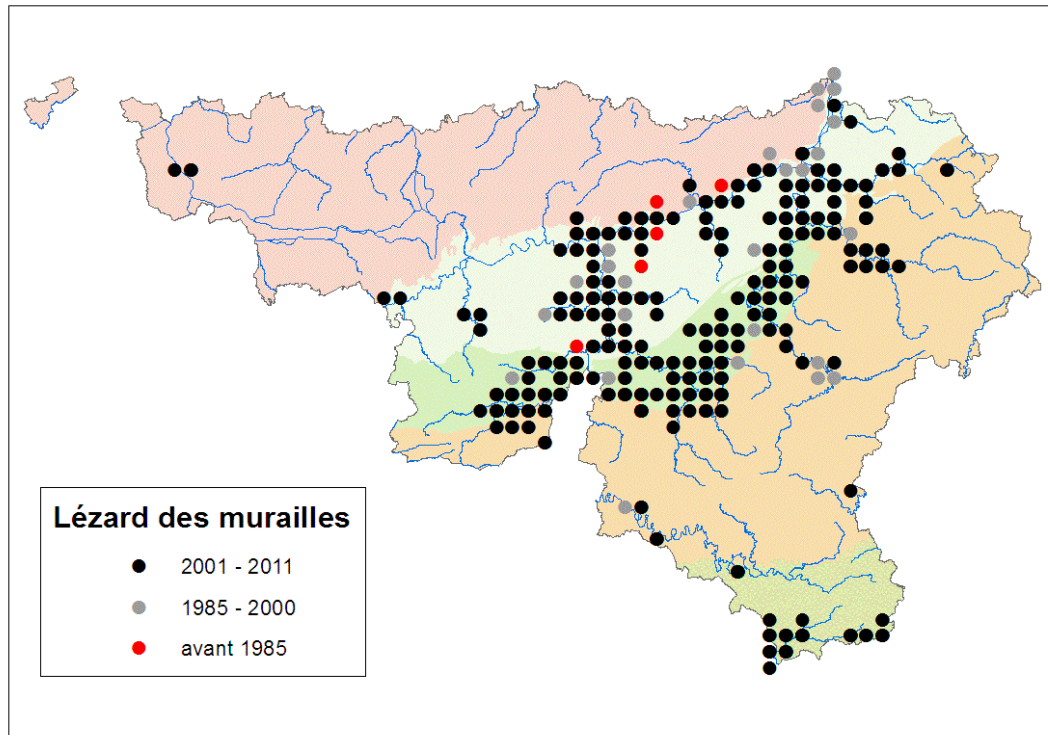


Figure 10 : *Podarcis muralis*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

■ Le lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)

L'aire de répartition du lézard vivipare semble stable. Comme pour l'orvet, cette espèce répandue a été renseignée pour la première fois après 2000 dans des carrés situés dans toutes les régions. Ces données récentes incitent à penser que de nombreux carrés de présence de l'espèce n'ont pas encore été signalés. Les découvertes récentes au Pays de Herve étaient prévisibles vu l'abondance de l'espèce dans le Mergelland.

Les régions où des stations de lézard vivipare autrefois connues n'ont pas été signalées récemment sont les mêmes que pour l'orvet, en particulier pour l'est du Hainaut et le Condroz namurois. Les absences d'observation récente peuvent être dues à un manque de prospection ou à une réelle régression de l'espèce dans ces régions aux écosystèmes fortement dégradés par l'agriculture intensive et l'urbanisation.

Bien qu'apparemment stable, cette espèce nord-eurasiatique est à surveiller. En effet, parmi les vertébrés ectothermes du sud de l'Europe, le lézard vivipare a été estimé comme l'une des espèces qui devrait présenter le plus fort déclin dans les prochaines décennies (Araujo et al. 2006). En outre, en Flandre, l'espèce est en régression suite à l'urbanisation croissante (Jooris, com. pers.).



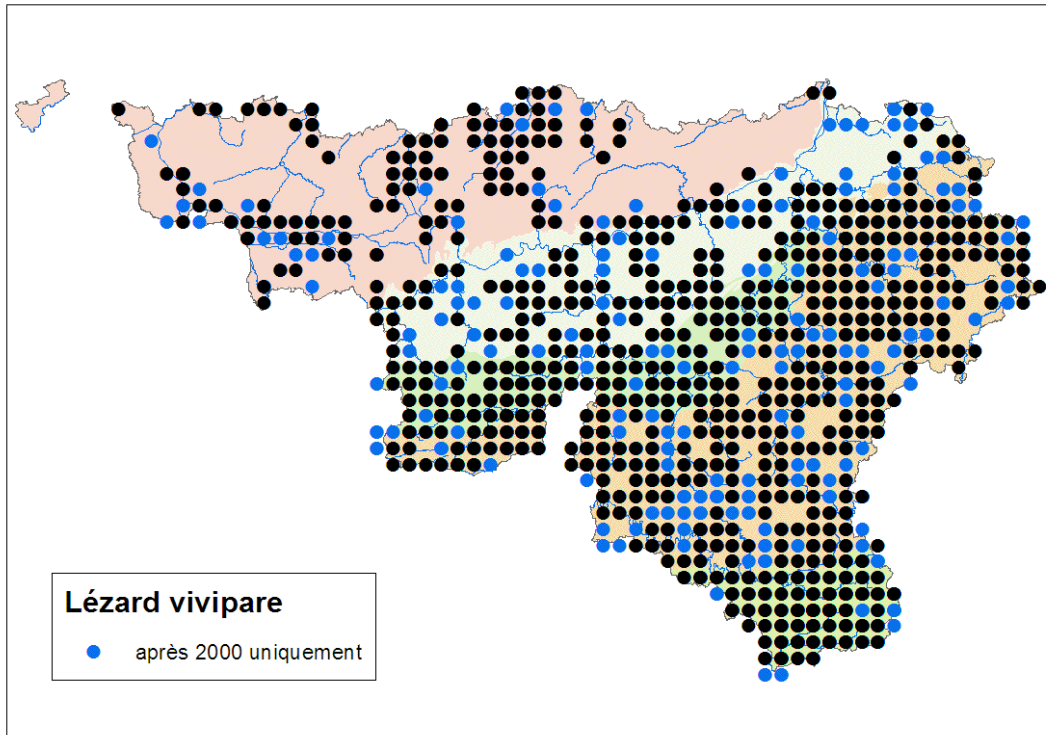


Figure 11 : *Zootoca vivipara*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

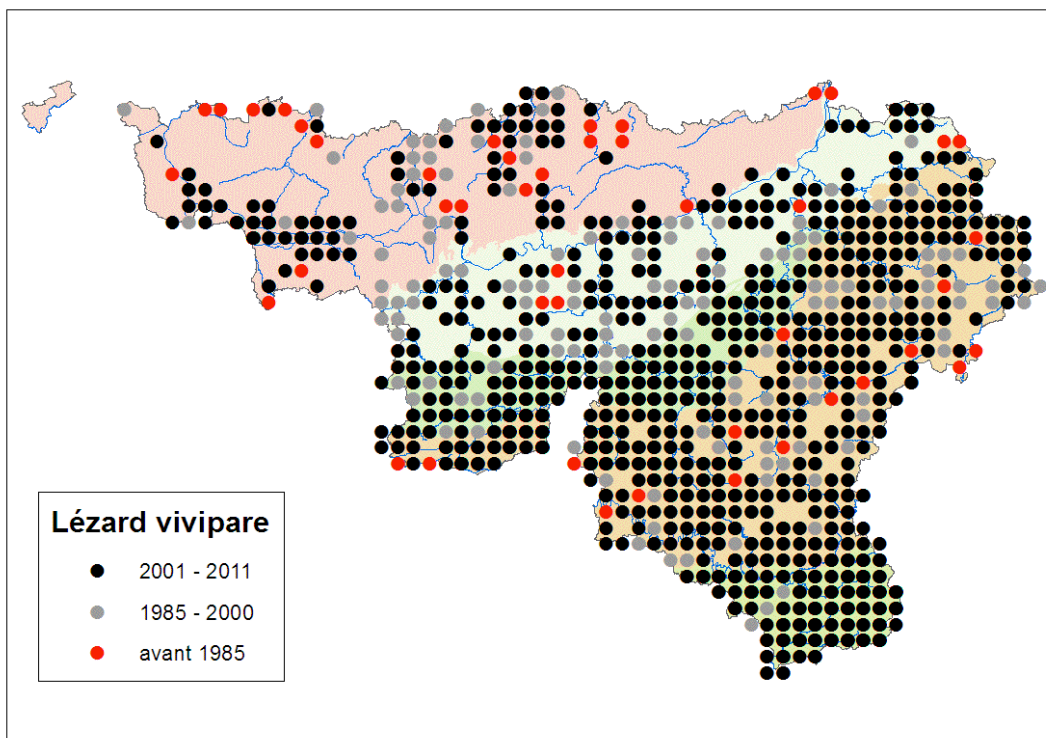


Figure 12 : *Zootoca vivipara*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

■ La couleuvre à collier (*Natrix natrix*)



Sur le long terme, l'aire de répartition de la couleuvre à collier semble globalement stable. Toutefois, l'espèce pourrait avoir connu une légère expansion au cours de ces dernières années en Wallonie. Il s'agit en effet de l'espèce indigène pour laquelle on enregistre le plus grand nombre de carrés nouvellement occupés. De plus, des augmentations importantes d'effectifs ont été observées sur certains sites (par exemple en forêt de Grünhaut près de Verviers). Des sites autrefois non occupés sont colonisés depuis peu, notamment des réserves naturelles comme celles de Bec du Feyi à Wibrin et du Rocheux à Theux. C'est aussi le cas de régions plus en marge de la répartition connue comme la vallée de la Gueule. Il faut toutefois signaler que cette dernière population trouve son prolongement du côté hollandais, où l'espèce, également découverte récemment, n'est pas considérée comme autochtone (van Buggenum & al. 2009).

Un suivi à plus long terme sera opportun afin de voir si l'augmentation du nombre de carrés connus ainsi que les colonisations avérées de nouveaux sites se poursuivent et correspondent à une réelle extension récente de l'espèce.

La découverte récente de l'espèce dans le centre de l'Entre-Sambre-et-Meuse résulte par contre probablement d'un manque de prospection ancien, d'autres espèces de reptiles plus facilement détectables ayant été découvertes récemment dans cette région. Au vu des découvertes récentes, de nombreux carrés occupés restent sans doute à découvrir, surtout en Ardenne.

Les stations non revues récemment concernent avant tout des régions peu parcourues où sont enregistrés des déficits d'observations pour plusieurs espèces.

Cette espèce a été, et est toujours, régulièrement introduite dans diverses régions. Plusieurs populations introduites, anciennement et/ou récemment, sont connues dans les régions voisines : département du nord (Lemoine 1997), Flandre (Jooris & al. 2012), région bruxelloise (Weiserbs & Jacob 2005), Limbourg hollandais (van Buggenum & al. 2009). Les stations situées en Moyenne-Belgique sont probablement toutes introduites : plusieurs cas ont d'ailleurs été documentés, par exemple dans la vallée de la Haine (Parent 1984). Les introductions anciennes dans le Hainaut et le Brabant n'ont apparemment pas donné lieu à des populations viables à long terme.

La population découverte aux abords de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles entre Godarville et Ronquières pourrait par contre s'établir plus durablement car l'espèce y est déjà assez largement répandue. Les animaux découverts récemment dans la région de Jodoigne sont géographiquement assez proches d'une population introduite en région flamande, dans le sud de la commune de Hoegaarden.

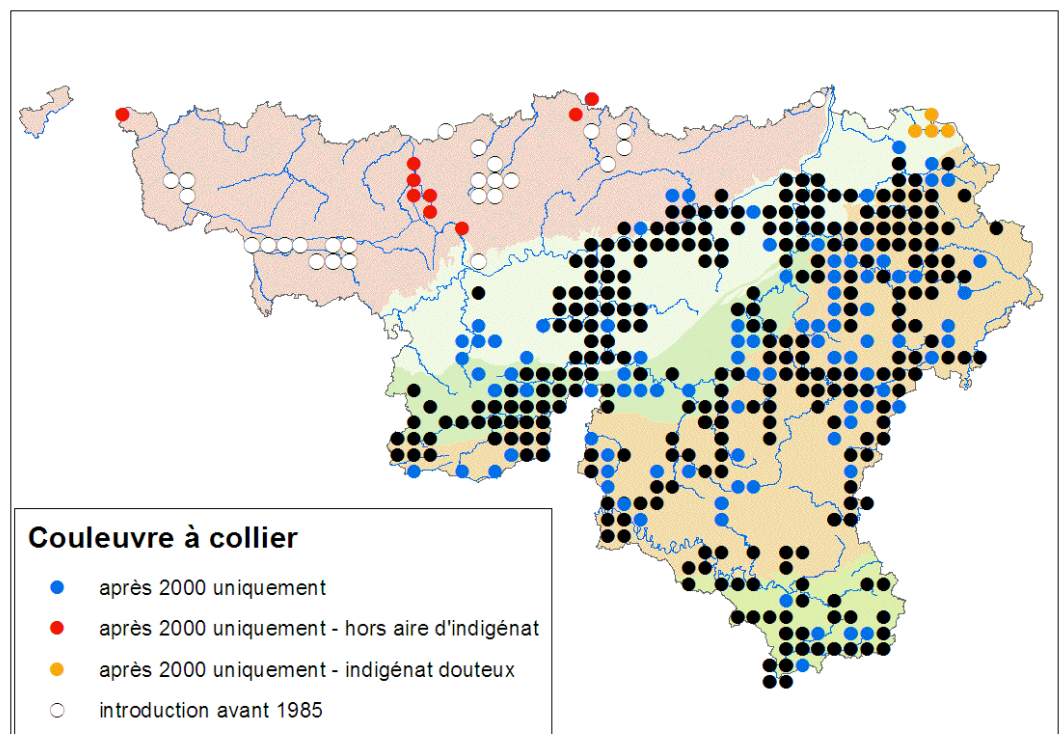


Figure 13 : *Natrix natrix*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

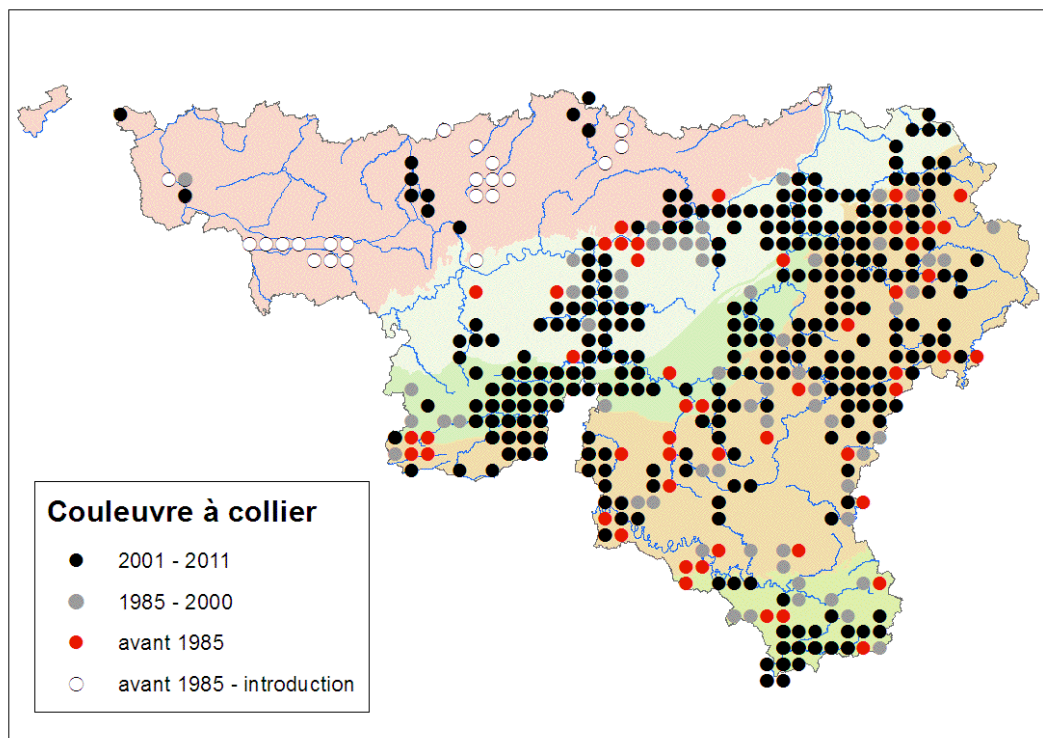


Figure 14 : *Natrix natrix*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

■ La coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

Sur le long terme, la Coronelle lisse est, après la Vipère péliade, le reptile indigène dont l'aire de répartition régresse le plus. La régression touche principalement l'Ardenne. L'absence d'observations récentes dans la majeure partie de l'Ardenne est toutefois peut-être partiellement liée à l'imprécision de certaines mentions anciennes (qui ont peut-être été cartographiées trop « généreusement »), ainsi qu'à la faible détectabilité des populations qui sont vraisemblablement d'effectifs plus réduits qu'ailleurs en raison de l'exiguïté de la plupart des milieux propices à l'espèce dans cette région. Au vu des découvertes récentes, il est probable que quelques carrés occupés restent à découvrir, en Ardenne comme ailleurs.

La colonisation de quelques sites a toutefois été constatée ces dernières années en Basse-Ardenne (Graitson & al. 2012), dans des sites bien suivis depuis longtemps. Ces colonisations semblent corrélées à la hausse des températures estivales, qui expliquerait la présence récente de l'espèce dans des milieux initialement sub-optimaux. Il est possible que la régression historique observée en Ardenne ait en partie été causée par une évolution climatique défavorable, en plus d'une évolution défavorable des habitats. Le phénomène inverse se produit peut-être depuis ces 15-20 dernières années. Un suivi à plus long terme sera opportun afin de voir si les colonisations de nouvelles stations se poursuivent et d'en estimer l'ampleur.



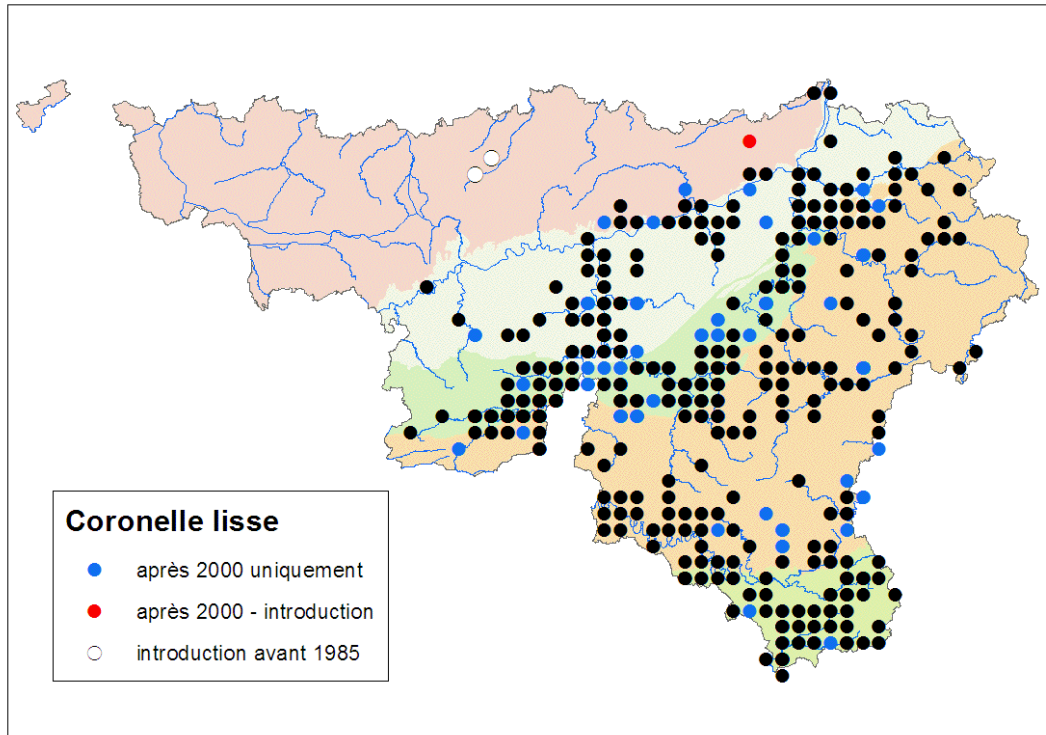


Figure 15 : *Coronella austriaca*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

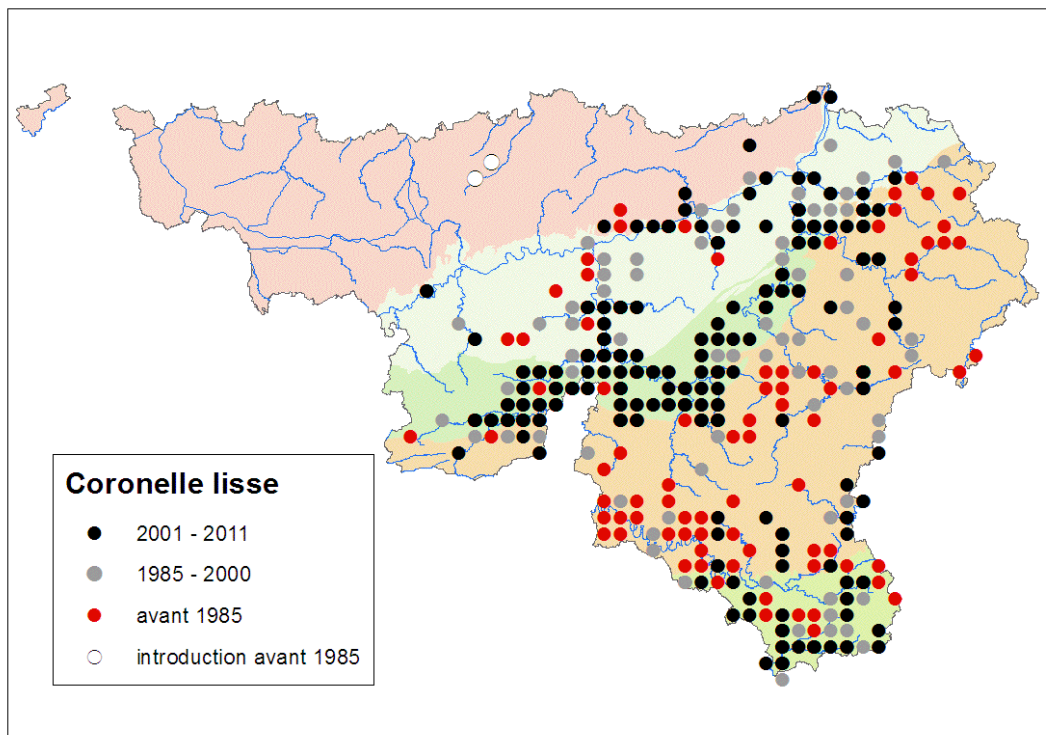


Figure 16 : *Coronella austriaca*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

■ La vipère péliade (*Vipera berus*)

La vipère péliade est le reptile indigène dont l'aire de répartition régresse le plus. La régression récente touche toutes les régions, avec un peu moins d'ampleur pour la Fagne-Famenne, sans doute en raison de la présence de milieux naturels mieux préservés qu'ailleurs.

Ce déclin de l'aire de répartition est bien réel : il ne s'agit pas d'un artefact dû à un manque de prospections, car la grande majorité des stations ont été contrôlées et la détectabilité de l'espèce est bien plus élevée que celle des autres serpents de notre faune. En outre, la vipère péliade est le reptile qui a focalisé le plus de recherches sur le terrain ces dernières années en Wallonie.

En dehors d'une population introduite dans les Fagnes de l'Est, les découvertes récentes sont marginales. La sous-détection de petites populations isolées ne peut être exclue, mais ne devrait le cas échéant concerner, au mieux, que quelques rares sites au vu des prospections réalisées.

La régression est alarmante : moins de 30 populations subsistent sur le territoire wallon, alors que plus de 70 sites de présence avaient été identifiés pour la période 1985-2003 lors de la réalisation de l'atlas. Le déclin observé en Wallonie est également constaté dans le département des Ardennes (Harter & Dupéron 2010) qui constitue la seule zone de contact avec les populations wallonnes.

Les quelques populations dont les effectifs sont suivis montrent pour la plupart une nette diminution du nombre d'individus comptés. Seule la population introduite illégalement dans les Hautes Fagnes est très vraisemblablement en expansion.

Les dernières populations wallonnes de la vipère péliade sont relictuelles et possèdent une valeur patrimoniale très élevée. Ce reptile, le plus menacé de notre faune, fait l'objet d'un plan d'action (Graitson 2011) visant surtout la protection des populations par la mise en réserve naturelle des sites et la diminution de l'impact des sangliers. Le plan d'action vise aussi la restauration d'habitats en vue d'accroître les effectifs actuellement trop faibles partout, ainsi que la pérennisation de pratiques de gestion des milieux favorables à l'espèce.



Photo Marc Paquay

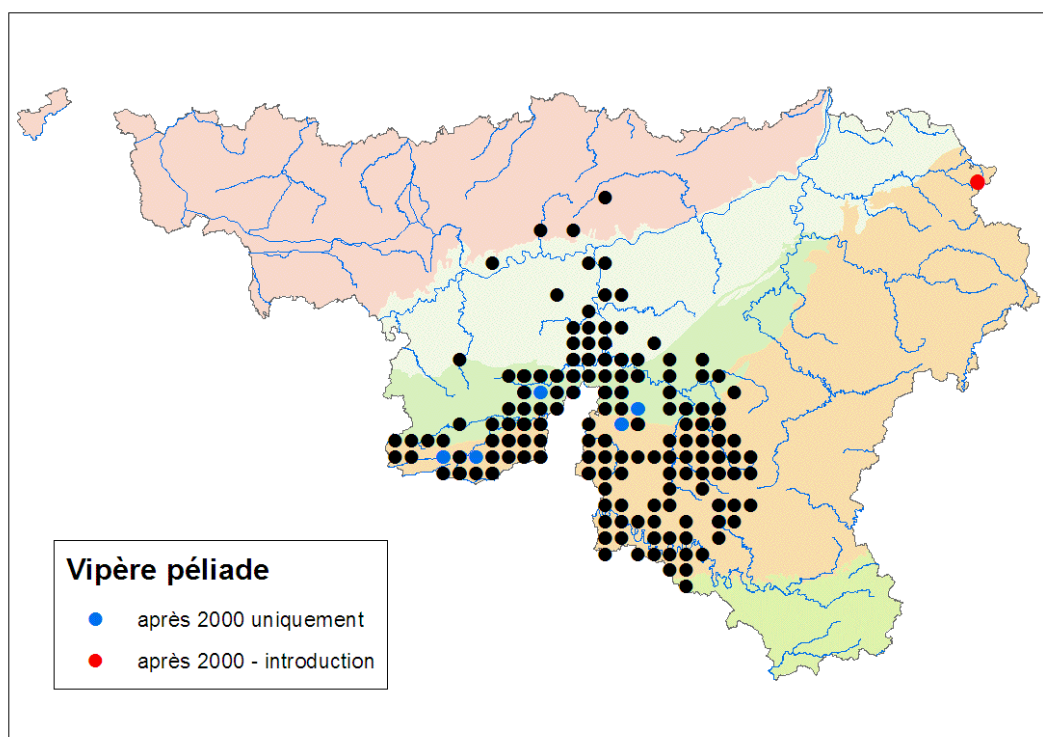


Figure 17 : *Vipera berus*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

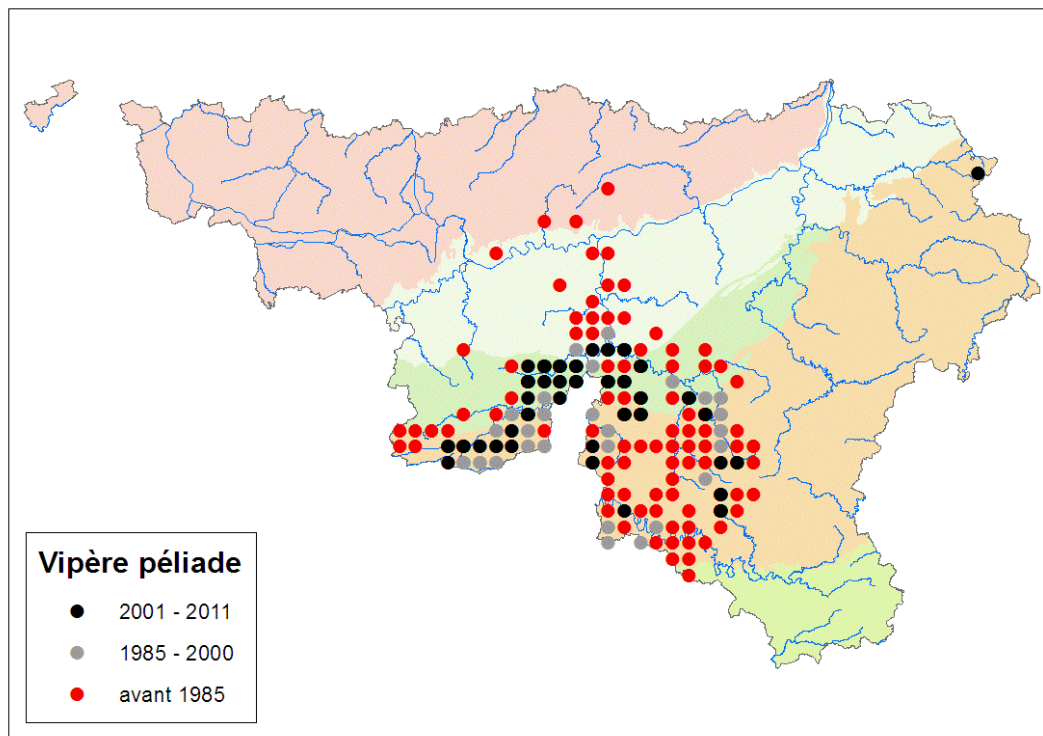


Figure 18 : *Vipera berus*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

Présence de la Vipère péliade (*Vipera berus*) dans les Hautes Fagnes

Dans l'Echo des Rainettes n°3 de 2008, les observations d'un serpent, identifié comme étant une coronelle lisse, effectuées fin d'été 2007 dans les Hautes Fagnes, plus précisément dans les Fagnes de l'Est, étaient relatées. À l'époque rien ne laissait présager que la détermination de l'espèce était erronée et que l'animal observé était en fait...une vipère péliade !

Entre 2009 et 2012, quatre mentions relatives à la présence de *Vipera berus* ont été rapportées, toutes dans les Fagnes de l'Est. Mais contrairement au premier serpent renseigné, ces observations sont documentées par des photos, qui ne laissent aucun doute sur la détermination de l'espèce.



Vipères péliades trouvées écrasées sur des routes dans les Fagnes de l'Est. À gauche, une femelle gestante (photo : Monique Simonis), juillet 2011. À droite, un mâle (photo : Jean Fagot), mai 2012.

Bien que les observations renseignées soient relativement récentes, il est probable qu'une population bien établie de Vipère péliade soit présente dans les Fagnes de l'Est :

- * les tourbières constituent un milieu très propice pour la vipère péliade, mais il s'agit aussi du milieu où l'espèce est la plus difficile à observer ;
- * toutes les observations rapportées jusqu'à présent sont des observations fortuites. Il est donc probable que cette espèce d'ordinaire difficile à contacter pour un observateur non averti soit déjà bien établie sur le site ;
- * plusieurs observations se rapportent à des femelles gestantes, il est donc plus que vraisemblable que l'espèce se reproduise sur le site ;
- * plus de la moitié des observations sont relatives à des individus traversant ou écrasés sur des routes, alors que l'espèce est fortement sédentaire. Ce comportement est un indice supplémentaire de la présence d'une population aux effectifs vraisemblablement déjà importants.

Cette population est sans aucun doute issue d'une introduction illégale, probablement plus ou moins récente.

En effet, l'espèce n'a historiquement jamais été observée dans les Hautes Fagnes, or la répartition de la vipère péliade est bien connue en Wallonie et fait l'objet d'attentions particulières depuis maintenant plus d'un demi-siècle. Si l'espèce est naturellement absente de l'Ardenne liégeoise, ce n'est pas faute de milieux propices, mais bien parce que cette région n'était pas située sur la voie de recolonisation des animaux après les dernières glaciations.

Bien que des populations puissent passer inaperçues, en particulier dans des sites très peu parcourus, ce n'est vraisemblablement pas le cas des Hautes Fagnes qui sont fortement fréquentées par le public. Si l'espèce était présente de longue date dans la région (population relictuelle méconnue ou introduction ancienne), les observations fortuites réalisées depuis peu de temps indiqueraient que la population serait restée à des effectifs très faibles, voir minimales, durant une longue période, et qu'ils auraient soudainement augmenté ces dernières années. Cette tendance serait à l'inverse de ce qui est constaté dans la quasi totalité des populations connues en Belgique et dans les régions voisines.

Une colonisation spontanée du site au départ d'une autre population est impossible en raison des capacités de dispersion extrêmement faibles de l'espèce et de l'éloignement important des populations les plus proches. En effet, la population connue la plus proche est située près de Roermond, dans le parc du Meinweg, à environ 70 km au nord. Cette population est elle-même issue d'une introduction effectuée au XVII^e siècle par des moines (van Buggenum & al. 2009). Les populations indigènes les plus proches sont situées à plus de 100 km des Hautes Fagnes.

Précisons que les principales tourbières européennes abritant des populations indigènes de la Vipère péliade sont connues de longue date car ces milieux abritent le plus souvent des populations parmi les plus abondantes et les plus stables de l'espèce.

Enfin, plusieurs introductions illégales récentes ont été effectuées dans des tourbières situées hors de son aire de répartition : en Flandre (réserve de Kalmthout, découverte de l'espèce en 2011 – Jooris, com. pers.) et dans les Vosges, à la tourbière du Devin (introduction remontant aux années 1970 – Paysant & al 2003) et au Gazon du Faing (découverte de l'espèce vers 2008).

Un échantillon d'ADN a été prélevé sur un individu trouvé écrasé dans les Hautes Fagnes : les analyses génétiques menées en 2013 ont mis en évidence que l'animal n'était pas apparenté aux populations wallonnes indigènes.

■ La tortue « de Floride » (*Trachemys scripta*)

La tortue de Floride est le reptile présent en Wallonie dont l'aire de répartition a le plus augmenté au cours des dernières décennies. Au vu des observations récentes, de nombreux carrés occupés restent sans doute à découvrir. Les trois sous-espèces les plus fréquemment élevées et détenues en captivité (*T. s. scripta*, *elegans* et *troostii*) ont été signalées dans les années récentes, photos à l'appui, alors que la quasi-totalité des observations concernaient la sous-espèce *elegans* lors de l'enquête atlas.

Pour rappel, aucune preuve de réussite de la reproduction (éclosion des œufs) dans la nature n'a jamais été rapportée pour cette espèce en Wallonie, y compris lors des années chaudes comme 2003.

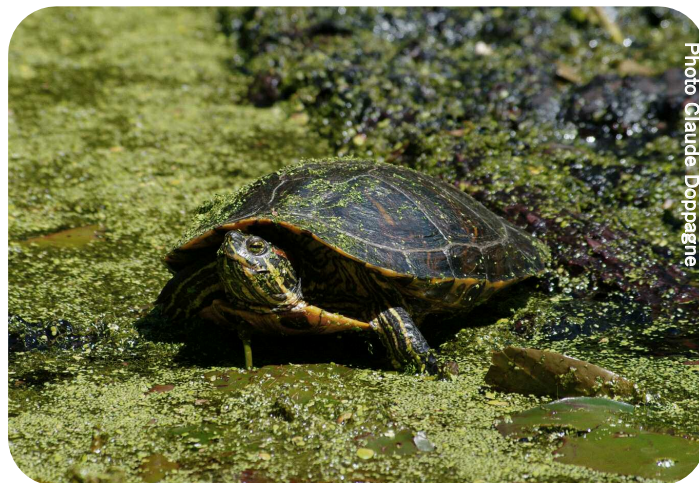


Photo Claude Doppagne

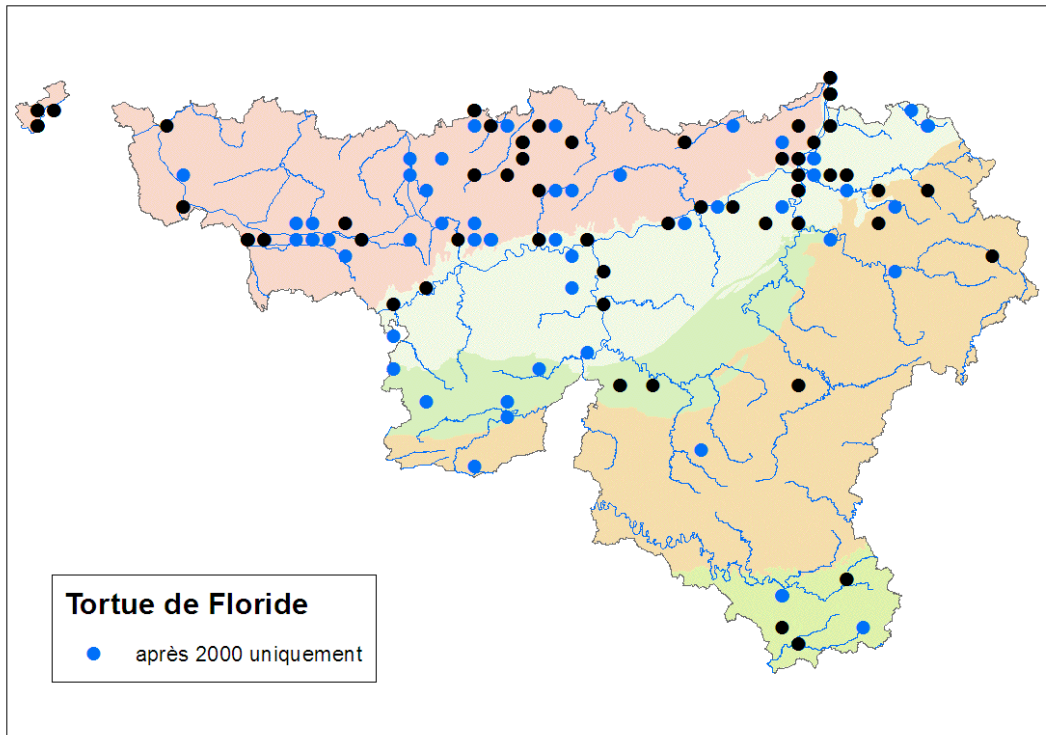


Figure 19 : *Trachemys scripta*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés récemment découverts.

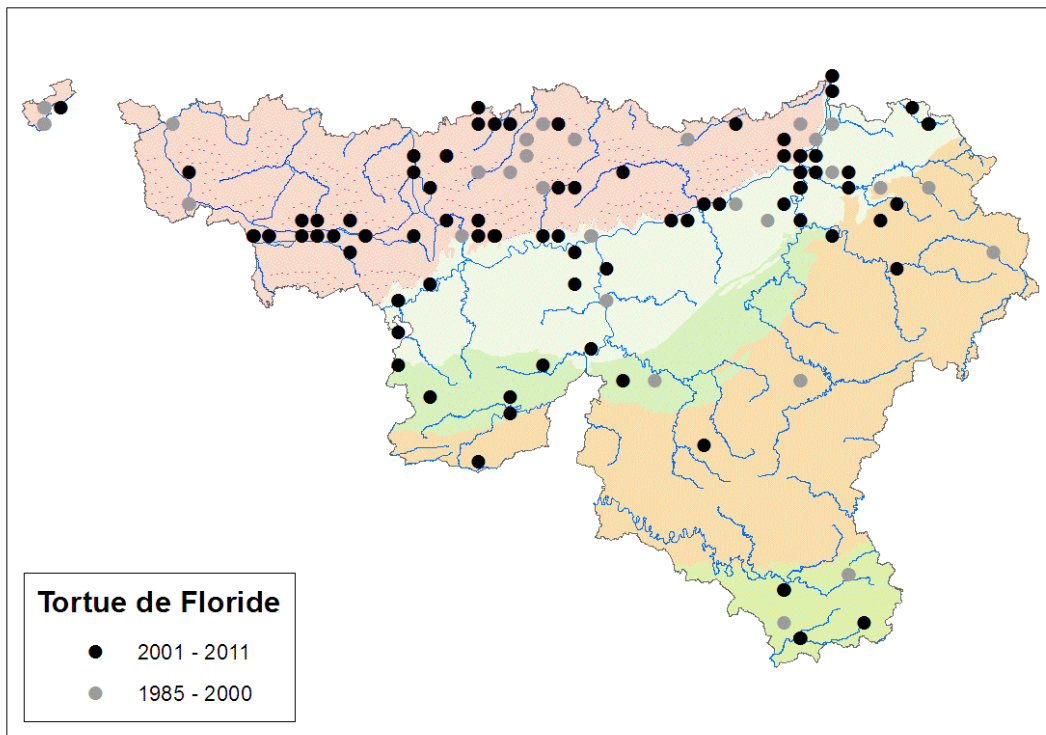


Figure 20 : *Trachemys scripta*, carte des présences constatées dans les carrés IFBL (4 x 4 km) faisant ressortir les carrés non récemment confirmés.

Autres espèces exotiques

Outre la tortue « de Floride », quelques observations d'autres espèces exotiques ont été rapportées au cours de ces dernières années. Ces observations se rapportent presque toujours à des individus isolés à proximité d'habitations. La plupart du temps, il s'agit d'animaux prisés pour la terrariophilie, comme le serpent des blés, *Elaphe guttata*. Une Graptémyde de l'Ouachita (*Graptemys ouachitensis*) a également été photographiée à Bon-Secours en 2011.

Toutefois, des animaux sans doute importés fortuitement ont aussi été découverts : un gecko turc, *Hemidactylus turcicus*, signalé sur le mur d'un bâtiment dans la région d'Ath en 2009 ou encore deux lézards catalans, *Podarcis liolepis*, trouvés dans un magasin de matériaux à Tournai en 2011.

Jusqu'à présent, des preuves de reproduction dans la nature n'ont été rapportées pour aucune espèce de reptile exotique en Wallonie. Ces espèces ne constituent donc pas de populations dans nos régions, du moins à ce stade. Seule la présence des tortues d'eau douce peut être considérée comme non anecdotique, dans le sens où le nombre d'individus lâchés peut localement être élevé. De plus, leur longévité est importante et la plupart des espèces détenues résistent bien aux hivers de nos régions.

Signalons également que des preuves de transfert d'espèces indigènes en dehors de leur aire d'indigénat en Wallonie sont connues. Ainsi un lézard des murailles (*Podarcis muralis*) a été trouvé dans un magasin à Waterloo. Ces transferts d'espèces indigènes sont susceptibles de donner lieu à l'établissement de populations viables en marge de leur aire de répartition naturelle, en particulier pour des espèces anthropophiles comme le lézard des murailles.



Lézard catalan

Conclusions

Sur les sept reptiles indigènes que compte la faune wallonne, deux espèces, l'orvet (*Anguis fragilis*) et le lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), affichent une répartition globalement stable.

La légère extension de l'aire de répartition que connaît notre espèce la plus anthropophile, le lézard des murailles (*Podarcis muralis*), depuis le début du XXème siècle au moins, se confirme, à l'instar de ce qui est observé dans les régions voisines.

La couleuvre à collier, *Natrix natrix*, montre des signes d'expansion très récents (depuis 2000) qu'il sera opportun de suivre dans le futur afin d'évaluer si cette progression est significative.

Trois espèces, la coronelle lisse (*Coronella austriaca*), le lézard agile (*Lacerta agilis*) et la vipère péliade (*Vipera berus*) montrent une diminution significative de leur aire de répartition sur le territoire wallon. Pour le lézard agile et la coronelle lisse, la régression est surtout historique, l'aire de répartition étant assez stable depuis 1985. Pour le lézard agile, la régression est faible dans l'absolu mais importante en proportion, l'espèce n'étant présente que sur une très petite partie du territoire. Pour la coronelle lisse, la régression historique a surtout concerné l'Ardenne. Avec une diminution de son aire de répartition de plus de 75% en un siècle, la vipère péliade (*Vipera berus*) est l'espèce qui décline le plus drastiquement. Ce déclin semble s'être amplifié ces dernières années (après 2000).

Le reptile qui voit sa progression la plus forte en Wallonie est un exotique, la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*), avec un nombre de carrés occupés qui a plus que doublé entre 1985-2000 et 2001-2011. Cette espèce n'est cependant pas naturalisée en Wallonie, les températures estivales trop basses ne permettant pas la réussite de la reproduction de ces animaux dont la longévité est toutefois considérable.

Remerciements

Ma plus vive gratitude va à tous les observateurs de notre faune qui communiquent leurs données. Grâce à eux, nous pouvons mieux appréhender le statut de nos espèces de reptiles et affiner nos stratégies de conservation des populations menacées. Je remercie particulièrement tous ceux qui se sont distingués par leurs recherches assidues sur le terrain, leur enthousiasme, leur passion, leur volonté de mieux connaître pour mieux protéger. Ils se reconnaîtront.

Mes remerciements s'adressent aussi à Jean-Paul Jacob et Annie Remacle pour leur contribution sur le lézard des souches, à Thierry Kinet et Arnaud Laudelout pour leur relecture du texte, ainsi qu'à Philippe Goffart pour ces suggestions toujours des plus pertinentes.

Ce bilan a pu être réalisé grâce au soutien du Service public de Wallonie, Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole.

Bibliographie

Araujo M.B., Thuiller W. & Pearson R.G. 2006. Climate warming and the decline of amphibians and reptiles in Europe. *J. Biogeogr.*, 33: 1712-1728.

Graitson E. 2009. Guide de l'inventaire et du suivi des reptiles en Wallonie. *L'Echo des Rainettes*. Hors Série 1. 56 pp.

Graitson E. 2011. Plan d'action pour la Vipère péliade (*Vipera berus*) en Wallonie. Service public de Wallonie, Direction de la Nature. Jambes.

Graitson E., Hussin J. & Vacher J.-P. 2012. Synthèse de 24 années de suivi d'une communauté de reptiles typiques du nord de l'Europe. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 141 : 63-81.

Harter, N. & Dupéron, A. 2010. La Vipère péliade (*Vipera berus*) dans les Ardennes françaises. Éléments historiques de répartition - Connaissances actuelles - Perspectives d'avenir. Journée de rencontre sur l'étude et la conservation de l'herpétofaune de Wallonie et des régions voisines. Couvin, le 27 février 2010.

Jacob J.-P., Percsy C., de Wavrin H., Graitson E., Kinet T., Denoël M., Paquay M., Percsy N. & Remacle A. 2007. Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Série Faune – Flore – Habitats n° 2. Aves – Raïne et Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Ministère de la Région wallonne, Namur.

Jacob J.-P. & Remacle A. 2011. Plan d'action lézard des souches en Wallonie. Service public de Wallonie, Direction de la Nature. Jambes.

Jooris R. & Lehouck M., 2007. Muurhagedis in Vlaanderen. Met dank aanhet veranderende klimaat en de NMBS. *Natuur.focus*, 6: 123-129.

Jooris R., Engelen P., Speybroeck J., Lewylle I., Louette G., Bauwens D. & Maes D. 2012. De IUCN Rode Lijst van de amfibieën en reptielen in Vlaanderen. Rapporten van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek 2012 (22). Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel.

Lemoine G. 1997. Histoire d'une rumeur : La couleuvre à collier, une espèce vraisemblablement introduite en Val de Sensée (Nord) ! *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 84 : 50-51.

Lenders A.J.W. 2008. Populatie dynamica bij reptielen in relatie tot het terreinbeheer. *Natuurhistorisch Maanblad*, 97: 161-168.

Parent G. H. 1984. Atlas des batraciens et reptiles de Belgique. *Cahiers d'Ethologie appliquée*, 4: 1 - 198.

Parent G.H. 1997. Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 10 : Chronique de la régression des Batraciens et Reptiles en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg au cours du XXe siècle. *Les Naturalistes belges*, 78 : 257-304.

Paysant F., Lorvelec O. & Thiery G., 2003. La Vipère aspic : *Vipera aspis* (Linné, 1758). Pages 165-168, in : *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions* (M.Pascal, O. Lorvelec, J.-D. Vigne, P. Keith & P. Clergeau, coordonnateurs), Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle (381 pages). Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003.

van Buggenum, H.J.M., Geraeds, R.P.G. & Lenders, A.J.W. 2009. Herpetofauna van Limburg. Verspreiding en ecologie van amfibieën en reptielen in de periode 1980-2008. Stichting Natuurpublicaties Limburg, Maastricht. 439 pp.

Weiserbs A. & Jacob J.-P., 2005. Amphibiens et Reptiles de la Région de Bruxelles-Capitale. Aves asbl & Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement. Bruxelles, 107 p.